

RÈGLEMENT TROPHÉE "IBM PARIS"

1 - Équipes participantes

- A** - L'épreuve est ouverte à toutes les associations corporatives ayant leur siège à Paris et en Île-de-France.
- B** - La participation est limitée à 2 équipes par association.
- C** - Chaque équipe comprend quatre joueuses ou joueurs, dont les index devront être < 24 hommes et < 28 femmes. Toutefois il n'y a pas de limite d'index (index effectif le jour de la compétition), mais l'index sera ramené à 24 pour les messieurs et à 28 pour les dames pour le classement net.
- D** - Les joueuses ou les joueurs composant les équipes doivent :
- être titulaires de la licence ffgolf 2017,
 - être membres de l'association qu'elles ou qu'ils représentent,
 - être titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition
- E** - L'index pris en compte sera celui figurant dans RMS la veille du jour de l'épreuve.

2 - Formule de l'épreuve

- A** - Inter-club par équipe de quatre joueurs. Les trois meilleures cartes seront prises en compte.
- B** - Stableford brut et net.
- C** - Le classement se fait par addition des trois meilleures cartes de chaque équipe.
- D** - En cas d'égalité, le quatrième score départagera les équipes.
- E** - Un trophée BRUT et un trophée NET récompenseront les trois meilleures équipes.

3 - Déroulement de l'épreuve

- A** - Ordre des joueurs
Les noms des joueuses et joueurs participants à l'épreuve et leurs index devront être communiqués à IBM PARIS section Golf, 5, chemin de la Bichaille 78630 MORAINVILLIERS **au plus tard le Vendredi 15 Septembre 2017.**
- B** - Départs
Ils se feront :
- des marques jaunes pour les hommes,
 - des marques rouges pour les femmes.
- C** - Jeu lent
Les procédures en vigueur édictées par le Comité des Règles de la ffgolf et la Commission Sportive Nationale s'appliquent. Le comité de l'épreuve (ou toute personne habilité par lui) et les arbitres auront toute autorité pour faire respecter cette règle.
- D** - Comportement et étiquette
Si un joueur ou son cadet se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.), ou s'il ne respecte pas l'étiquette, il sera informé que le comité de l'épreuve se prononcera sur une possible disqualification.

4 - Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve sera composé de trois dirigeants de l'association sportive IBM Paris.

5 - Télémètres

Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent ou estiment uniquement la distance. L'utilisation d'un instrument de mesure de la distance qui est conçu pour évaluer ou mesurer d'autres éléments qui pourraient influencer le jeu d'un joueur (par exemple le dénivelé, le vent, la température etc.) n'est pas autorisé, que ces fonctionnalités soient utilisées ou non.

6 - Forfaits

L'équipe qui ne présentera pas trois joueuses ou joueurs le jour de l'épreuve sera disqualifiée.

7 - Recording et litiges

Afin d'éviter tout litige :

- A** - tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussi tôt que possible » et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6.b.
- B** - Il est rappelé que les cartes doivent être authentifiées par le joueur et son marqueur et présenter les deux signatures.

8 - Engagements

- A** - Les engagements doivent être envoyés par écrit au Club Organisateur :
- IBM Paris Section Golf
Mr Boissonneau Olivier
5, Chemin de la Bichaille
78630 MORAINVILLIERS
- B** - Ils devront parvenir accompagnés du droit d'engagement, au moyen du formulaire prévu à cet effet. La liste sera close dès la réception des 21 premiers engagements.

9 - Droits d'engagement - Green fees

Le droit d'engagement d'une équipe de 4 joueurs (green fees inclus) est fixé à **240€**.
Règlement par chèque à l'ordre de « Club sportif IBM Paris Section Golf ».

10 - Prix

. Trophée

Un trophée en BRUT et en NET est attribué à chaque équipe gagnante.

. Récompenses par équipe

Le brut prime sur le net.

- 1^{er} brut
- 2^e brut

- 1^{er} net
- 2^e net

. Récompenses en individuel

- 1^{er} brut Hommes et Femmes,
- 1^{er} net Hommes et Femmes.

. Conditions d'attribution des lots :

- Les lots individuels ne sont attribués qu'en présence du bénéficiaire ou au suivant en cas d'absence de celui-là.
- Les lots équipes ne sont attribués qu'en présence d'au minimum 2 équipiers ou à l'équipe suivante remplissant cette condition.